

## 8. Et après ?

L'orientation post 3e SEGPA porte principalement sur **un CAP en 2 ans, ou 3 ans** mais la possibilité est offerte, selon les compétences, d'**accéder à un bac professionnel**.

Les élèves ont plusieurs possibilités pour obtenir ce diplôme :

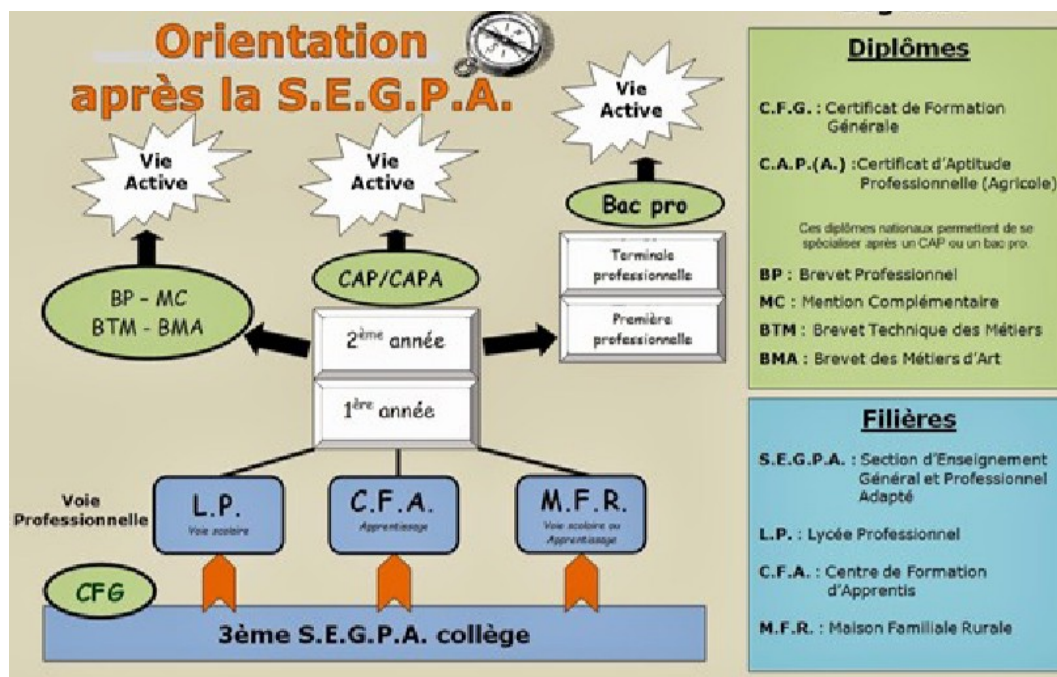
1) **Rester dans l'enseignement adapté pour préparer le CAP**, dans un EREA (Etablissement régional d'enseignement adapté). L'enseignement général sera renforcé, comme c'est le cas en SEGPA, avec des enseignants spécialisés. Les élèves sont moins nombreux en classe. L'internat peut être possible.

2) **Quitter l'enseignement adapté, et préparer le CAP ou le baccalauréat professionnel :**

En lycée professionnel (public ou privé) pour préparer le diplôme sous statut scolaire ou apprentissage,

En CFA (Centre de formation pour apprenti) pour préparer le diplôme en apprentissage,

En MFR (Maison Familiale et Rurale).



**Pour aller plus loin :**